

Le budget—M. Reimer

droit à l'allocation de conjoint introduite en 1984-1985. Les anciens combattants et leurs conjoints survivants reçoivent maintenant de meilleures prestations. Par conséquent, tout en s'efforçant de réduire et de contrôler les dépenses, de réduire le déficit et de stimuler la croissance économique, le gouvernement démontre qu'il se préoccupe vraiment des personnes nécessitées.

Le budget fait également état des nombreux défis à relever. L'un de ces défis provient de la concurrence sur les marchés internationaux. Nous ne pouvons de toute évidence pas nous croiser les bras en nous contentant d'admirer ce qui a été accompli jusqu'à maintenant. Nous devons continuer. Les Canadiens doivent se tailler une place dans une économie mondiale où la compétition se fait de plus en plus vive. D'autres défis internationaux proviennent notamment des graves déséquilibres de la situation commerciale entre les pays industrialisés. Le budget et le déficit des États-Unis continuent de susciter des problèmes. Beaucoup de pays en voie de développement sont encore aux prises avec d'immenses dettes extérieures aggravées par la faiblesse du prix des denrées. La menace protectionniste plane toujours sur de nombreux secteurs de notre économie. Étant donné que le Congrès américain est saisi de quelque 300 projets de lois à tendance protectionniste, le gouvernement a posé un geste audacieux en lançant la négociation d'un accord commercial global avec les États-Unis.

Les initiatives commerciales du Canada sont essentielles aux efforts que nous déployons pour bâtir une économie en mesure de prendre de l'essor et de créer des emplois à long terme. Nous devons améliorer et garantir notre accès au marché le plus important du monde, lequel d'ailleurs se trouve à notre porte, soit les États-Unis, tout en multipliant nos échanges commerciaux avec les autres pays, notamment ceux d'Europe et de la bordure du Pacifique.

Le deuxième défi que devra relever le gouvernement sera celui de continuer à contrôler ses dépenses. Le Budget des dépenses de 1987-1988, déposé par le président du Conseil du trésor immédiatement après la présentation de l'exposé budgétaire, fait état de l'intention du gouvernement d'agir en ce sens en contrôlant et réduisant ses dépenses de façon à favoriser davantage la croissance économique. Par exemple, les postes budgétaires augmentent de 2,9 p. 100 par rapport à 1986-1987. C'est la troisième année consécutive que le taux de croissance de ces postes a baissé. Voilà près de 20 ans que cela ne s'était pas produit. Les coûts de fonctionnement du gouvernement seront à peu près équivalents, en 1987-1988, à ce qu'ils étaient en 1984-1985. Les prix augmentant d'environ 4 p. 100 par an, cette réduction équivaut à une baisse réelle des dépenses de fonctionnement de quelque 12 p. 100 depuis notre arrivée au pouvoir.

• (1250)

Le troisième défi annoncé par le ministre des Finances dans son exposé budgétaire visait la réforme fiscale. Voici ce que le ministre des Finances a déclaré à ce sujet:

L'objectif essentiel de la réforme fiscale est d'abaisser les taux d'imposition. Rien ne pourra stimuler davantage la croissance, l'investissement, l'épargne et la création d'emplois.

Dans son exposé, le ministre a exprimé l'intention de faire connaître les réformes fiscales proposées plus tard ce printemps. Il a déjà commencé à nous indiquer clairement certains

des changements qui sont à prévoir dans le cadre de la réforme fiscale proposée. On visera notamment à abaisser les taux d'imposition et à réduire le nombre de tranches d'imposition. Le gouvernement envisage également de mettre plus l'accent sur les crédits d'impôt que sur les exemptions fiscales, ce qui serait beaucoup plus avantageux pour les contribuables à plus faible revenu que le régime d'exemptions actuel. La troisième proposition porte sur l'augmentation de la fréquence des versements du crédit de taxe de vente remboursable. Il y a aussi l'élimination ou la modification d'une grande variété de préférences fiscales dont les sociétés et les personnes à revenu élevé bénéficient largement actuellement.

Je suis toujours surpris que les députés néo-démocrates disertent longuement à la Chambre des méfaits des grandes sociétés du Canada. Je m'étonne toujours qu'un socialiste puisse être expert en sociétés. Il m'est impossible de concilier ce fait avec ce qu'ils préconisent et pourtant ils sont toujours prêts à attaquer ces gens. Si on étudie les exposés et les documents budgétaires passés et si on compare la tendance de l'impôt sur le revenu des sociétés à celle de l'impôt sur le revenu des particuliers, il est vrai que l'impôt sur le revenu des sociétés diminue tandis que l'impôt sur le revenu des particuliers augmente depuis quatre ou cinq ans. C'est pourquoi j'espère que les députés néo-démocrates applaudiront lorsque le ministre introduira ses propositions de réforme fiscale, puisque c'est eux qui nous demandent d'agir. J'espère qu'ils les écouteront attentivement et qu'ils en surveilleront les répercussions. Je pense qu'ils constateront que le gouvernement est mû par une véritable compassion, qu'il est vraiment préoccupé et qu'il s'impose une bonne discipline financière en présentant une réforme fiscale équilibrée au lieu de répéter le slogan simpliste «taxez les riches» du NPD.

Pour terminer, je dirais que notre programme de renouveau économique est un plan coordonné et cohérent. Il comprend un large éventail de mesures comme la réduction du déficit, le contrôle des dépenses, l'amélioration de notre position commerciale par rapport aux autres pays du monde et en particulier les États-Unis, l'élaboration d'un régime fiscal plus juste et plus efficace et l'augmentation de la compétitivité internationale du Canada ainsi que l'aide aux plus démunis.

J'estime que si l'on examine ce que le gouvernement a accompli dans le cadre de son programme économique depuis septembre 1984, à commencer par l'exposé économique de l'automne, jusqu'à aujourd'hui, on constate qu'il a un plan d'action pour le présent et pour l'avenir du pays. Nous nous en tenons à ce plan.

M. Nystrom: Monsieur le Président, j'ai une observation à faire et une question à poser au député. Le député a vanté les extraordinaires réalisations économiques du gouvernement. Je me rends compte qu'il vient du sud de l'Ontario. Il ne vient pas d'une région comme la vôtre, monsieur le Président, ni d'une région comme la mienne. Lorsque mes électeurs se font servir un discours du genre de celui que nous venons d'entendre, ils n'en sont que plus mécontents encore du gouvernement, et le parti conservateur en sort aussi populaire qu'une mouffette dans un poulailler. Les citoyens de ma circonscription sont en train de vivre une dépression sans précédent depuis les années 30.